



SPULTIN et publications

**Conseil syndical
Sections syndicales**

Comités internes

**Assemblée
générale**

Statuts

**Convention collective
Guide d'application**

**Régime de retraite
Prévoyances collectives**

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

7 février 2000 / volume 11 / n° 2

Compte rendu de la réunion régulière du Conseil syndical du 28 janvier 2000

Le Conseil syndical s'est réuni le 28 janvier dernier. Nous vous présentons un sommaire des principaux points abordés lors de cette réunion.

1. Suites à la réunion du 17 décembre 1999

Le président informe les membres que des montants de 3 500 \$ et 2 000 \$ ont été remis respectivement à l'organisme Action-chômage Québec et au Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire de la région 03, suite aux résolutions du Conseil syndical du 17 décembre 1999. Le président précise également que, dorénavant, le Comité d'aide financière invitera les organismes dont les demandes excèdent 1 000 \$ à y joindre un rapport financier avec leur demande.

Suite à l'instauration par le FCAR du programme stratégique de professeurs-chercheurs réservé aux universités, le président demande aux membres du Conseil syndical de communiquer au SPUL toutes les informations qu'ils ou elles pourraient recueillir quant aux procédures d'embauche utilisées pour l'engagement de ces professeures et professeurs. Le SPUL tient à s'assurer que les embauches faites par le biais de ce programme respectent la procédure prévue par notre convention collective.

Les huit professeures et professeurs à qui le Conseil syndical a octroyé le statut de

membre associé lors de la réunion de décembre ont été informés de leur nomination.

2. Élection

Esther Déom (relations industrielles) a été élue membre du Comité paritaire du programme d'accès à l'égalité pour un mandat de deux ans. Ce comité est responsable de l'application du programme d'accès à l'égalité.

Trois personnes ont été élues membre du Comité d'analyse de la gestion institutionnelle (CAGI) pour un mandat de deux ans : il s'agit de **James Pottier** (économique), **Marcel Aubert** (faculté de théologie et sciences religieuses) et **Louis Larochelle** (anatomie et physiologie). Le CAGI a pour mandat de faire l'analyse critique des choix de l'Employeur en regard de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières de l'Université et de préparer des analyses afin d'appuyer le SPUL dans l'atteinte de ses objectifs, notamment la négociation de conventions collectives.

Deux personnes ont été élues membre du Comité du SPUL sur les prévoyances collectives pour un mandat de trois ans. Il s'agit de **Claude Bazin** (mines et métallurgie) et de **Chantale Jeanrie** (fondements et pratiques en éducation). Ce comité a pour mandat d'étudier la situation des avantages sociaux des professeures et professeurs à la lumière des données disponibles, d'évaluer les régimes de prévoyance collective et leur fonctionnement et de faire des recommandations au Comité exécutif et au Conseil syndical du SPUL.

Deux personnes ont été élues membre du Comité du SPUL sur la retraite pour un mandat de trois ans. Il s'agit de **Claude Bariteau** (anthropologie) et de **Diane Huot** (langues, linguistique et traduction). Ce comité a pour mandat de veiller à l'application de la convention collective sur tout sujet relatif à la retraite, de conseiller les représentants du SPUL au Comité de retraite (comité paritaire), de recevoir leurs rapports périodiques et d'évaluer les propositions de modifications aux dispositions du régime ou à son fonctionnement.

Finalement, **André Renaud** (école de psychologie) a été nommé membre associé du SPUL. Rappelons qu'en vertu des statuts du SPUL, un membre associé ne bénéficie d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information. Les membres associés sont généralement des professeures et professeurs retraités.

3. Compte rendu du Comité de négociation

Suite au Conseil syndical du 17 décembre 1999, le Comité de négociation a tenu dix réunions dont quatre avec le Comité d'appui et de stratégie et une avec le conseiller juridique du SPUL, Me Martin Racine. Au cours de ces rencontres, les membres du comité ont poursuivi leur travail de rédaction du projet de convention collective.

Mentionnons qu'il s'agit là d'un travail colossal compte tenu du fait que nous procédons à une révision complète du texte de notre convention collective.

Les membres du Comité de négociation, **Louise Mathieu** (faculté de musique), présidente, **Guy Allard** (phytologie) et **James Pottier** (économique), ont eu une première rencontre avec la partie patronale le 21 décembre 1999. Les représentants de la partie patronale sont : **Rodrigue Lavoie**, adjoint au vice-recteur Samson, **Claude Paradis**, adjoint au vice-recteur Faille, **Pierre Lemieux**, doyen de la faculté de droit et **Jean-Claude Dufour**, doyen de la faculté d'agriculture et alimentation. Au cours de cette rencontre, les parties ont défini les modalités de la négociation. La partie syndicale a précisé que les négociations porteraient essentiellement sur des clauses de convention collective. Sur demande de la partie patronale, les membres du Comité de négociation du SPUL ont accepté qu'une rencontre soit consacrée à la présentation, par la partie patronale, de la situation financière de l'Université et qu'une autre serve à échanger sur le document préparé par l'Employeur et intitulé : " Le rendez-vous avec le SPUL. Les orientations générales ". La première de ces deux rencontres s'est tenue le 25 janvier dernier. Jacques Faille a présenté une version révisée du Budget de fonctionnement 1999-2000 datant du 19 octobre 1999 et remis une série de tableaux présentant les revenus et dépenses de fonctionnement depuis l'année 1994-1995. Les membres du Comité de négociation procéderont à l'analyse de ces documents afin d'évaluer l'utilisation qui pourra en être faite pendant la négociation. La prochaine rencontre est prévue le 8 février.

4. Information du président

Le rendement de notre Caisse de retraite a été de près de 9 % pour l'année 1999. Ce rendement engendrera manifestement des surplus, de sorte que le Comité de retraite devra, cette année encore, préparer un projet d'utilisation des surplus actuariels.

Les professeures et professeurs de l'École polytechnique de Montréal négocient présentement leur première convention collective. Au chapitre des salaires, la partie patronale a offert une augmentation de 1,7 % des échelles, en sus du 9 % concédé au secteur public et parapublic. Cette offre a été refusée à 91 % et les membres du syndicat ont décidé de tenir un référendum sur l'opportunité de donner un mandat de grève à leurs représentants syndicaux.

Paule Leduc, la rectrice de l'UQAM, a remis sa démission. Les raisons invoquées sont : des raisons personnelles, l'absence de coopération de la part des professeures et professeurs et le sous-financement chronique des universités.

Le Comité exécutif mettra sur pied très bientôt un comité sur la propriété intellectuelle. Les travaux de ce comité s'inscriront dans le cadre des négociations de notre convention collective.

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)